



**CONSEIL MUNICIPAL DU 02.12.2024
A 20 H 00**

PROCES-VERBAL DE DECISIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le deux décembre, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de BAMBIDERSTROFF, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. ZWIEBEL Christian.

Présents : tous les conseillers sauf

Absents excusés : Mme ATTON, M. STEINMETZ et M. SAUDER

Procurations :

<u>Mandant</u>	<u>Mandataire</u>
ATTON	ZWIEBEL
STEINMETZ	FOLSCHWEILLER

Le quorum étant atteint, M. le maire ouvre la séance
Les élus approuvent le procès-verbal de la précédente séance du conseil.

Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations :

- La commune n'a pas fait valoir son droit de préemption pour :
 - La vente de l'immeuble sis 85 rue du 3 juin
 - La vente de l'immeuble sis 8 rue de la libération
 - La vente de la maison d'habitation sise 15 rue des longues terres
- Les loyers des logements vacants ont été revalorisés suite à la sortie de leurs locataires de la façon suivante :
 - Le logement n°3 au-dessus de la mairie passe de 203.39 € à 230 € hors charges
 - Le logement n°1 rue des prés au-dessus de l'école passe de 333.62 € à 360 € hors charges
- La décision modificative de crédit n°1 a été effectuée :
 - Dépense d'investissement : article 2151 Réseaux de voirie : - 944 €
 - Dépense d'investissement : article 10226 Taxe d'aménagement : + 944 €

TABLEAU DES COMMANDES PASSEES

FONCT (F) INVEST (I)	FOURNISSEURS	PRESTATIONS	MONTANT TTC
F	CLAAS	Lame caoutchouc pour lame à neige	507.78 €
F	CITYLUM	Cordons lumineux	1 329 €
F	IDEX	Remplacement radiateur log 1 au 65 rue du 3 juin	631.40 €
I	MB2	Tabouret d'Atsem	180.61€
I	JM CARRELAGE	Réfection salle de bain log 5, 1 place de la mairie	3 357.88 €
TOTAL			6 006.67€

1. Travaux en forêt communale

L'office national des forêts a transmis un devis relatif aux travaux d'exploitation 2025 en ATDO et bois de chauffage pour un montant de 6 547.02 € TTC.

Aussi, je vous propose d'approuver ce devis.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE la proposition à l'unanimité.

2. Divers

- **Budget 2024** : Un bilan de l'année écoulée a été réalisé.
- **Travaux site du Bambesch** : En conseil communautaire du DUF, il a été voté à l'unanimité une subvention pour la réhabilitation électrique de l'ouvrage du BAMBESCH pour un montant de 21 325 € HT. Une convention entre la commune et le DUF devra être signée en début d'année.
- **Ressources humaines** : Suite à la démission d'une adjointe technique chargée du nettoyage de l'école primaire et d'autres bâtiments communaux, une offre d'emploi a été diffusée. 6 personnes ont été reçues en entretien d'embauche. La personne retenue sera avertie à la fin de cette semaine.
- **Travaux GBNA** : Les bénévoles du GBNA ont procédé au débroussaillage du chemin du SCHLIMMWEG partant des bords de la Menter jusqu'à la lisière de la forêt du STOCKEN. Avec l'accord de la DDT de Metz, le curage de la MENTER sera effectué et financé par l'EPAGE des Eaux Vives des 3 Niefs.
- **Périscolaire** : Une réunion avec les parents des enfants fréquentant le périscolaire a eu lieu au moins de septembre. Seulement 8 parents sur les 32 enfants prenant leur repas y ont participé. Il a été expliqué le fonctionnement du service périscolaire, le changement de traiteur et une visite des locaux a été effectuée. Vu, le nombre d'enfants inscrits, il a été proposé d'effectuer deux services au moment du repas. Les agents du périscolaire ont procédé de cette façon pendant quinze jours mais il en est ressorti que les enfants étaient stressés et devaient se dépêcher pour manger. Il a donc été décidé de revenir à un seul service.
- **Ecole** : L'alarme PPMS a été réparée.
- **Téléthon** : La manifestation a rencontré un vif succès. La Municipalité remercie tous les bénévoles et les généreux donateurs ayant contribué à la manifestation. Le chiffre exact du bénéfice du Téléthon sera communiqué après le marché de Noël du dimanche 8 décembre car il y a encore la tombola.
- **Animations de Noël** : Elles auront lieu le samedi 7 et dimanche 8 décembre, puis le samedi 21 et dimanche 22 décembre. Des flyers ont été distribués dans les boîtes aux lettres du village et des affiches réalisées par les enfants ont été installées aux entrées du village.
- **Logements communaux** : Paul BOYARD a fait un point sur les entrées et sorties des locataires, sur les travaux engagés au sein des logements et sur les réparations diverses devant être effectuées.

La séance est levée à 21h45.

Le Maire,
Christian ZWIEBEL

